NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

78 N° 4 1956

# Saint Ignace, prêtre (suite)

Joseph SCHAACK

p. 388 - 401

https://www.nrt.be/fr/articles/saint-ignace-pretre-suite-2360

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

# Saint Ignace, prêtre

## L'APOTRE DE L'EUCHARISTIE
(*suite*)

*Probet autem seipsum homo.*

Zélé pour la communion fréquente et le culte eucharistique, Ignace ne négligeait pas de recommander la préparation nécessaire. Il avait fait rédiger par Polanco un précieux directoire des confesseurs. Avant que le droit canonique n'en eût fait une obligation aux clercs, il imposa aux siens la confession hebdomadaire, et plus fréquente devait être, si possible, celle des prêtres de la Compagnie. A travers les méthodes d'apostolat les plus variées, ce souci de la pureté de conscience par l'usage du sacrement de pénitence ne fut jamais oublié par les prédicateurs et directeurs spirituels jésuites. Ils crurent d'ailleurs toujours que tout apostolat revient finalement à amener les âmes à s'approcher des sources sacramentelles de la grâce.

*Sacerdotem oportet praedicare.*

Mais ils savaient également que l'Eglise n'a pas seulement le rôle de faire jaillir les fontaines de vie surnaturelle ; elle doit, par l'enseignement de la doctrine chrétienne, disposer les âmes à vouloir en profiter. Or l'abandon des sacrements à cette époque du seizième siècle n'avait d'égal que l'ignorance religieuse à la suite du silence de la chaire chrétienne. Le peuple des campagnes surtout était desservi par des prêtres médiocres et mal instruits ; pas étonnant qu'il fût une proie facile de toutes les hérésies. Ignace, le pèlerin, avait suffisamment circulé pour se rendre compte de cette misère. Peu de prêtres de son époque ont eu comme lui la conscience des besoins exacts du clergé et du peuple. Si, dans son plan, il fallait d'abord missionner dans les villes, c'est qu'il espérait régénérer les campagnes au moyen d'élites qu'il aurait constituées d'abord dans des milieux plus instruits ; mais l'offensive fut menée sur les deux fronts à la fois. Ainsi, trouvons-nous les premiers compagnons prêchant bien des fois dans d'humbles milieux ; le P. Sylvestre Landini, de la première génération, inaugurera ces authentiques missions des campagnes, pour lesquelles la Compagnie gardera à travers son histoire une attention très éveillée ; des noms comme ceux des saints Régis et Hiéronymo, des Bienheureux Baldinucci et Maunoir, des Paul Segneri, Pinamonti, Scaramelli, Calatayud, Rigoleuc, Huby, Louis la Nuza... suffisent à rappeler que ce n'était pas les premiers venus qu'on appliquait à cet **humble, mais important ministère.**

A en croire Pastor[47], quand Ignace et les siens commencèrent à enseigner la doctrine chrétienne dans les différentes églises de Rome et sur les places publiques, les Romains ouvrirent de grands yeux : en voyant monter en chaire ces prêtres qui ne portaient pas l'habit des moines, cela sembla inouï et l'on se disait : « nous croyions que les moines seuls pouvaient prêcher ». Mais c'était nouveauté de prêcher en dehors de l'Avent et du carême. — Ignace lui-même donnait l'exemple, et même comme Général, prêchait à Santa Maria della Strada, en un italien assez défectueux, mais avec un tel succès d'onction surnaturelle que l'afflux au confessionnal était étonnant. Tous les siens s'appliquèrent à prêcher ; Canisius, lors de son premier sermon à la cathédrale d'Augsbourg, n'eut cependant que six auditeurs ; il fallait restaurer dans ce domaine comme dans tous les autres. Et à partir de l'enseignement du catéchisme aux petits.

Ignace fut déjà à Manrèse un catéchiste assidu et infatigable. Il imposa à ses Jésuites, dans la formule des derniers vœux, une promesse qui les consacrait catéchistes perpétuels. Si l'on se souvient que Canisius, Edmond Augier, Bellarmin, Ripalda... ont laissé des catéchismes réimprimés pendant des siècles, on comprendra que les directives données aux prédicateurs et catéchistes de la Compagnie n'aient été qu'un écho de l'attitude du fondateur ; ses Constitutions demandent une rhétorique évangélique, nullement embarrassée de vains ornements humains ; un savoir solide et exact rendra la parole limpide, le zèle vrai la fera pratique, l'esprit de Dieu l'imprégnera d'émotion[48]. Laynez, le grand théologien, avait été chargé de rédiger un Directoire ou guide pour les prédicateurs, ainsi qu'une *Somme de la doctrine chrétienne*, moins étendue que celle de l'Aquinate[49]. L'écrasant labeur dont il fut toujours accablé ne permit pas cette œuvre. Mais Ignace, avant de mourir, eut la joie de voir le ferme enseigne-

47. Cfr Pastor, *o.c.*, XI, 472.
48. C.P. IV, c. 8, 3.
49. Ignace avait étudié la théologie chez les Dominicains de la rue Saint-Jacques à Paris, l'une des plus réputées maisons de formation pour futurs maîtres en théologie. Quand, dans la 4e partie de ses Constitutions, il prescrivit que les maîtres de la Compagnie suivent les auteurs les plus sûrs et les plus éprouvés, il n'ignorait sans doute pas l'honneur que la Somme avait eue au Concile de Trente, d'être déposée avec la Bible sur l'autel. La Compagnie légiféra dans le sens d'Ignace, prescrivant que ses professeurs « Doctorem Angelicum sequantur studiorum Ducem ac Principem ». *Epit. Instituti S. J.*, n° 316. Mais le même passage de l'Institut recommande de ne pas négliger les grands auteurs théologiques de la Compagnie, qui ont été les disciples et commentateurs de l'Aquinate, et ont reçu l'approbation et les éloges de l'Eglise. Dans ses Constitutions, partie IV, ch. 14, n. 1, Ignace avait prescrit à ses professeurs de théologie « legetur... doctrina scholastica divi Thomae » et il prévoit dans la note B du même passage qu'il se pourrait qu'on en arrive un jour à composer une Somme de théologie scolastique, peut-être plus adaptée aux besoins modernes ; mais, alors même qu'elle existerait, elle ne devrait être introduite qu'avec une extrême circonspection. N'était-ce pas dans cet esprit, qu'Ignace avait invité Laynez, — que pressait d'ailleurs dans le même but Ferdinand, roi des Romains, — à écrire sa *Summa doctrinae christianae*?

ment de la pure doctrine arrêter les progrès du Luthéranisme en Allemagne et réveiller la foi et la pratique sacramentelle en Italie et ailleurs.

Et que dire de l'immense œuvre des collèges, travail éminemment sacerdotal, quoique en pensent certains esprits actuels épris du maladif besoin de palper le résultat immédiat et éclatant [50]. Réorganiser l'enseignement d'une manière chrétienne dans le cadre du mouvement humaniste qui avait alors la vogue, ébaucher en vue de cela les grands principes directeurs [51] qui aboutiront à la rédaction du fameux « Ratio studiorum », véritable charte de l'enseignement de la Compagnie; stimuler de toutes manières collèges et universités dont ses fils se chargeaient, et dans lesquels se formaient les jeunes religieux de l'Ordre ainsi que des élèves laïques assis avec eux sur les mêmes bancs... on comprend qu'en vue de pareille tâche Ignace remerciât Dieu d'avoir passé lui-même par les études dans les meilleures universités de son temps. Il voulait que les siens fussent dûment formés et même gradués, instruits plus que bien d'autres; pourtant il insistait également, pour qu'ils prissent toujours la science, non comme un but en soi, mais comme un instrument de conquête des âmes [52]. Le but des collèges et universités n'est-il pas avant tout de former des chrétiens d'élite et de saints prêtres tout dévoués à l'Eglise? *Aiudar las animas!* Telle est toujours sa manière à lui de glorifier Dieu [53].

*Ouverture sociale et sens de l'Eglise.*

Il allait de soi que pour atteindre les âmes, la misère matérielle à soulager offrait un chemin souvent indispensable. Là encore, le cœur du prêtre zélé trouva à se dépenser sans réserve. Chapitre presque infini, s'il fallait sérieusement l'entamer. Que n'a-t-il pas fait, dans le domaine du soulagement des misères sociales, et par des directives

50. On a souvent décrit la place presque dominante que l'œuvre des « Grands Collèges » a prise peu à peu dans l'ensemble de l'apostolat des Jésuites. A côté de l'apostolat en terre de mission, qui lui aussi prend actuellement davantage cette forme, la vie dans les collèges fut toujours considérée comme une vie d'abnégation et de dévouement, comparable à celle des missionnaires en terre lointaine. « Vous aurez vos Indes chez vous! » écrivait saint Ignace à des jeunes maîtres, impatients de partir au loin, peut-être un peu vers l'aventure. Comme pour réprouver cette tentation, le P. Iwanek, S. J., publia à Prague en 1681 un petit livre curieux, dont le titre à lui seul est significatif : *Novae Indiae, sive perpetuum scholas inferiores docendi munus ad apostolicos expeditionis Indicae labores proxime accedens.*

51. *Constitutions de saint Ignace,* 4e partie et *Epist. et Instr.* IX et XII. Voir sur cette question les excellents livres : Fr. Charmot, *La pédagogie des Jésuites,* Spes, 1943; A. Ravier, *Fils de lumière,* Paris, C.E.P., 1948; J. Misson, *Les idées pédagogiques de saint Ignace,* Paris, 1932; J. B. Herman, *La pédagogie des Jésuites au XVII^e s.*

52. C.P. IV, Proëmium. Pour Ignace, glorifier Dieu et sauver les âmes, tout comme se sanctifier et sanctifier les autres, c'est pour ainsi dire les deux faces d'une même médaille.

53. *Ibid.*

qui donnèrent naissance à des œuvres durables et diverses [54]. Pour ne parler que des années romaines, ce fut tout d'abord la lutte héroïque contre la terrible famine de l'hiver 1538 : environ 400 pauvres recueillis dans l'étroite maison Frangipani près de la Torre del Melangolo, plus de 3000 soutenus grâce aux aumônes recueillies par les soins des compagnons. On comprend qu'après cela, à Rome, « les fenêtres se soient ouvertes » pour eux, alors que, jusqu'à ce jour, cela avait été la défiance. Mais il y avait d'autres fléaux à combattre, p. ex. l'horrible prostitution ; la licence des mœurs était extrêmement répandue dans la Rome d'alors. Pour les pauvres repenties, Ignace fonda la maison Sainte-Marthe, puis l'établissement de Sainte-Catherine de Funari pour la protection des jeunes filles sans ressources. Orphelinats, rachat des captifs au pouvoir des Turcs, organisation de la charité pour les mendiants qui pullulaient, et surtout fondation de la « société des douze apôtres » pour la visite des pauvres honteux, espèce de congrégation de la Saint Vincent de Paul avant la lettre, visite des malades dans les hôpitaux ainsi que des prisonniers souvent très abandonnés, œuvres pour la conversion des Juifs et des Maures, réduits à la misère... Ce fut cette charité universelle et inlassable qui fit tomber les préventions contre les « Prêtres réformés » et prépara les cœurs à recevoir leur parole apostolique.

Mais tout cet apostolat sacramentel, doctrinal et caritatif, Ignace n'imaginait pas, qu'un prêtre pût le faire en franc-tireur. Le mandat de l'Eglise et son contrôle lui semblaient indispensables. Ne les avait-il pas acceptés, au jour même de son sacerdoce ? L'Eglise ! Mot magique pour lui ! Ou plutôt, réalité divine et humaine, Jésus-Christ continué sur terre. Mieux que bien des protestants révoltés, il connaissait les scandales et les tares qui souillaient l'Epouse du Christ, la Papauté et le clergé de la Renaissance. Sa foi n'en était cependant pas troublée. Pour lui, comme il l'enseigne dans la Règle 13e d'orthodoxie, « l'Eglise catholique et romaine, la seule Eglise de Jésus-Christ, ne cesse pas d'être gouvernée par le Saint-Esprit et par le même Dieu qui nous a donné le Décalogue ». Ignace avait d'instinct le sens catholique et répandait autour de lui l'attachement à la Papauté, le respect et l'obéissance envers la Hiérarchie, le culte du sacerdoce. A son avis, l'on est catholique dans la mesure où l'on pense et où l'on agit « *avec l'Eglise hiérarchique et romaine* ». Echo normal de la résolution du retraitant qui a découvert le moyen idéal pour atteindre sa fin ici-bas et là-haut, l'attachement inconditionné à Jésus-Christ et son imitation. *Tecum, ut Tu!* Le prêtre, plus que n'importe quel catholique, doit être l'homme-lige de l'Eglise hiérarchique. Désormais se vérifie pour lui le « alius cinget te et ducet te ». Jamais il ne peut oublier l'émouvante cérémonie finale du jour de son ordination,

54. Cfr **Bélanger**, *Les Jésuites et les humbles*, Paris, 1901.

quand, les mains dans celles de l'Evêque, il lui a promis respect et obéissance.

La pureté de la foi sera en fonction de cette attitude de soumission à l'Eglise. La circonspection d'Ignace pour l'usage d'auteurs suspects, sa réserve extrême au sujet des révélations privées, apparitions et grâces dites extraordinaires, s'expliquent par son souci de maintenir chez les siens une véritable virginité de la foi, dont plus d'un de nos contemporains, même ecclésiastiques, devrait envier le bonheur, mais aussi apprendre le secret.

Plus positivement, Ignace recommandait et inculquait le culte du Vicaire de Jésus-Christ, au service duquel la Compagnie professe est engagée par un vœu particulier et solennel dans une disponibilité sans réserve. « Toda dedicada al ministerio de la sede apostolica [55] ». Le vœu de Montmartre, la profession à Saint-Paul-hors-les-Murs, le texte des Constitutions, des directives, des consignes, des exemples sans nombre pourraient illustrer cette disposition si authentiquement sacerdotale. Le désir du Pape était un ordre pour Ignace. Il n'entreprenait rien sans son assentiment et sa bénédiction. Il mettait à sa disposition ses compagnons les plus précieux, Xavier pour les Indes, Laynez, Favre, Salmeron, Le Jay pour le Concile de Trente, Bobadilla, Canisius pour l'Allemagne, Nuñez et Oviédo pour l'Ethiopie, Salmeron et Broët pour l'Irlande... Que d'autres pour des fondations et des missions moins éclatantes! Ce n'est pas lui, qui eût pleuré la mort de son disciple et ami préféré, Pierre Favre, qui succomba à l'excès d'empressement à rejoindre Rome, où l'appelait une mission pontificale urgente. Ce n'est pas lui non plus, qui eût servi moins bien le Pape, quand fut monté sur le trône de S. Pierre, sous le nom de Paul IV, le cardinal théatin Caraffa, dont l'hostilité envers la Compagnie n'était un secret pour personne. Paul III, Jules II, Marcel II, Paul IV furent de caractère bien différent; trois d'entre eux ne furent certes pas des saints; mais en chacun, Ignace ne voulut voir, selon le mot de sainte Catherine de Sienne, que « le doux Christ sur terre ». Il fléchissait le genou devant l'autorité souveraine du Christ qu'il saisissait pour ainsi dire en transparence dans le Pontife, quel qu'il fût. Son respect plein d'attention et d'accueil, son empressement à entreprendre et sa ténacité pour mener à bien les missions à lui confiées rendirent chers aux Souverains Pontifes le Général de la Compagnie et la troupe de service qu'il mettait entre leurs mains. Les récompenses et faveurs pontificales ne se firent pas attendre, on le devine. Mais l'âme chevaleresque d'Ignace, sensible à ces marques d'affection du Saint-Siège, était trop grande pour chercher ou escompter même pareil salaire en ce monde.

Son dernier mot dans les Exercices spirituels, le rêve suprême et

55. *Epist.* XII, 230. — Cfr Huonder, *o.c.*, p. 254 ss.

son ambition la plus ardente était « super omnia... servire multum ex puro amore [56] ».

*Ut sitis benedicti in ordine sacerdotali.*

S'il est un titre, que amis et ennemis de la Compagnie n'ont jamais disputé à ce prêtre modèle, c'est bien celui d'avoir été le serviteur de la Papauté. Mais il n'est pas étonnant non plus que cet attachement dévoué envers le Souverain Pontife, comme envers la Hiérarchie ecclésiastique, ait valu à Ignace et à ses fils bien des ennuis, des jalousies, des calomnies, des persécutions. S'il connut, en authentique privilégié de l'oraison infuse, l'épreuve des nuits mystiques, non seulement aux jours de Manrèse mais jusqu'à Rome, comme en témoignent tels cris d'angoisse de son Journal spirituel, sa vie sacerdotale tout entière fut traversée d'épreuves de santé, de travaux, de déceptions, d'insuccès, de contradictions, de dénonciations, de malveillances, de persécutions, parfois venues des rangs du clergé et des religieux, oui, même de plus haut. A une vie de vrai prêtre, ce signe de Dieu ne peut faire défaut.

Mais aussi, il doit suffire comme consolation, pour un cœur de prêtre, d'avoir consolé le Cœur de Dieu en ayant avancé son Règne.

## UNE AIDE NOUVELLE POUR LE SACERDOCE CATHOLIQUE

La consolation la plus profonde de saint Ignace, comme il l'avoua un jour, fut d'avoir, avant sa mort, vu approuvés officiellement par l'Eglise ses Exercices spirituels, ses Constitutions et la Compagnie de Jésus. En d'autres mots, d'avoir reçu la garantie, que Dieu avait réellement voulu se servir de ses humbles travaux « pour mettre au service de l'Eglise militante ce renfort d'un genre nouveau [57] ».

Ignace prêtre a fondé un Ordre de « prêtres réformés » et par là il a grandement servi, à l'époque de la Contre-Réforme catholique comme dans les siècles qui suivirent, la cause du sacerdoce catholique.

*« Des prêtres réformés » au milieu d'un clergé décadent.*

L'Eglise du milieu du seizième siècle avait précisément un besoin urgent de pareille fondation.

Les historiens de l'Eglise ont brossé bien des fois le sombre tableau de la chrétienté d'alors, menacée à l'extérieur par les Turcs, déchirée par l'hérésie, paralysée par la déchéance de son clergé, enva-

56. *Exercices spir.*, 370, dernière règle d'orthodoxie.
57. Collecte de la messe du 31 juillet.

hie par le paganisme de la Renaissance en dissolution. Des prédicateurs au verbe fougueux, les Protestants révoltés, des saints eux-mêmes avaient eu beau dénoncer les chancres qui rongeaient l'Eglise; les timides mesures de la Contre-Réforme s'étaient avérées inefficaces jusqu'alors. Le concile de Trente siégeait encore au milieu d'interruptions et de déplacements continuels, dus surtout aux troubles politiques; ses sages décrets mettraient des années avant d'être connus et traduits en pratique. Cependant, par en haut, dans la Cour Pontificale, l'Eglise commençait le gigantesque travail de son amendement et de sa revitalisation. Le « *consilium aureum* » du Collège cardinalice avait indiqué à Paul III la voie à suivre. Or ce document déplorait particulièrement, que les clercs appelés à la prêtrise fussent en général très ignorants et corrompus et que pas mal de relâchement se fût introduit dans la plupart des Ordres religieux. C'était à la cupidité, à l'inconduite, à l'ignorance, à l'absence de zèle du clergé qu'il fallait porter remède.

Mais les séminaires, qui allaient être si vivement recommandés et promus par le concile de Trente, existaient à peine sous forme de quelques gauches essais [58]. Avec cela, aux prélats mondains, fastueux, sans mœurs, la naissance tenait lieu de vocation; le bas clergé, peu nombreux, réduit souvent à la misère, était dépravé et exaspéré, ignorant au delà de ce qu'on peut imaginer. Canisius avoue avoir rencontré plusieurs prêtres qui ignoraient jusqu'à la formule de l'absolution. Quant au célibat,... Favre supplie Dieu, en 1541, de lui faire trouver à Worms seulement deux ou trois prêtres qui ne vivent pas ouvertement en concubinage ou abandonnés à l'ivrognerie et à d'autres vices. Les Nonces écrivaient en pleurant, que, même dans les villes qui ne s'étaient pas ralliées ouvertement à l'hérésie, il n'y avait plus de vie catholique, que les sacrements étaient délaissés, la chaire chrétienne muette, le peuple comme un troupeau sans pasteur. Un prêtre avait-il quelque culture, il passait avec empressement au luthéranisme.

Or voici que surgissaient, envoyés manifestement par la Provi-

58. Le 15 juillet 1563, dans sa XXIII[e] session, le Concile de Trente obligea les Evêques, par le décret *Cum adolescentium aetas*, à constituer désormais des séminaires dans leurs diocèses. Jusqu'alors en effet, les aspirants au sacerdoce, leurs études d'humanités terminées dans les « grandes écoles », suivaient dans une Université les cours d'une Faculté des Arts pour la philosophie, puis d'une Faculté de théologie. Pensionnaires d'un prêtre ou d'un bourgeois, ou encore boursiers d'un « collège » (espèce de pension de famille qui n'avait rien d'un pensionnat moderne), ils jouissaient de la même liberté que leurs autres camarades d'Université, non destinés au sacerdoce. En France, ce fut Guillaume du Prat, évêque de Clermont, qui fonda pour les futurs clercs le premier « collège-séminaire », où ils pourraient achever d'une manière plus religieuse leurs études théologiques. — Cfr P. Delattre, *Les Jésuites et les séminaires*, dans *R.A.M.*, (29) 1953, p. 20 ss. D'après J. Stierli, *Die Jesuiten*, Fribourg (Suisse), 1955, p. 224, la Compagnie de Jésus dirige actuellement 132 Instituts supérieurs de formation pour clercs : 52 Universités ou Facultés conférant des grades académiques, 43 qui n'en confèrent pas et 37 grands séminaires.

dence, des prêtres, menant une vie pauvre, austère, désintéressée au point de refuser jusqu'au stipendium des messes qu'on leur demandait de célébrer, mendiant au jour le jour leur maigre pitance, logeant de préférence à l'hôpital public; des prêtres jeunes et ardents; des prêtres doctes, tous maîtres de la célèbre Université de Paris, versés en dogmatique, en morale, en exégèse, au courant des hérésies modernes, brillants controversistes; des prêtres pieux et de mœurs irréprochables, célébrant tous les jours, et avec quelle édification, les saints mystères; des prêtres sans peur qui portaient ostensiblement leur chapelet autour du cou ou récitaient ouvertement leur office en traversant les pays protestants; des prêtres zélés, qui ne cessaient de prêcher et de catéchiser, qui instruisaient, confessaient, invitaient à la pratique eucharistique fréquente, ouvraient des collèges; des prêtres charitables, tout dévoués aux pauvres; des prêtres d'éducation parfaite et de prudence telle qu'ils traitaient aisément avec les plus grands, et que princes ecclésiastiques et civils les recherchaient pour les missions les plus délicates; des prêtres, qui, sans porter le nom et le vêtement si décriés de moines, vivaient cependant groupés, disciplinés et fraternels; des prêtres qui connaissaient et jugeaient comme il le fallait la corruption du temps, mais ne se révoltaient pas, ne critiquaient pas, ne désespéraient pas; des prêtres qui s'aimaient entre eux et entouraient de respect et de dévouement curés et évêques, pasteurs légitimes du peuple; des prêtres romains enfin, qui se disaient envoyés et mandatés par le pape et qui se montraient ses serviteurs incorruptibles...

Qui donc étaient-ils? Eux-mêmes se nommaient « compagnons de Jésus ».

Rien dans leur vêtement ni dans leur régime de vie ne les distinguait apparemment des honnêtes prêtres du clergé diocésain; ils n'avaient guère de siège fixe, pas de cloître ni d'office en commun, pas de pénitences de règle. Toujours abordables et disponibles, préparés à tout genre de ministère, appelés déjà de bien des côtés, munis de pouvoirs spirituels étonnants [59], sûrs de doctrine et très accueillants et larges d'esprit, tout en osant inviter à la plus haute perfection chrétienne. Ils n'étaient que quelques-uns, et déjà on les réclamait partout, en Italie, en Espagne, en France, aux Pays-Bas, sur les bords du Rhin et du Danube. Le succès de leur ministère se redisait, et leur réputation allait croissant. Au Concile de Trente ils étaient théologiens du Pape et des évêques; quand Laynez souffrait de la fièvre quarte, la séance du Concile était suspendue. On les trouvait mêlés jusqu'à des négociations de paix entre princes chrétiens et s'intéressant à la préparation de la croisade contre les Turcs. Les Luthériens les redou-

59. Ainsi, en 1547, Paul III donnait, à quiconque se confessait à un Jésuite et priait au nom de la Passion du Christ, l'indulgence plénière qui peut être gagnée une fois dans la vie. Cfr Pastor, *o.c.*, XI, p. 480.

taient, les calomniaient, les persécutaient. Ils ouvraient des collèges gratuits et des universités, et faisaient reculer le front de l'hérésie. Ambassadeurs du Pape et de sa part en mission secrète pour l'Ecosse et l'Irlande, déjà persécutées par Henry VIII d'Angleterre; réclamés par Jean III de Portugal pour ses possessions des Indes lointaines; investis du Patriarcat d'Ethiopie, poussant des missions au Maroc, au Congo, en Chypre, au Brésil... Avec cela, toujours les premiers au travail, ils refusaient toute dignité ecclésiastique, afin de pouvoir mieux servir l'Eglise partout. On se redisait qu'Ignace avait eu beaucoup à faire pour défendre le Jay menacé de l'évêché de Trieste et Borgia à qui l'on voulait donner la pourpre cardinalice. Jalousés et calomniés, ils secouaient la poussière de leurs pieds et partaient travailler ailleurs; mais, quand il s'agissait de leur réputation de saine orthodoxie, ils réclamaient et obtenaient d'éclatants témoignages justificatifs.

« Serions-nous quatre fois plus nombreux, nous ne parviendrions pas à satisfaire à tous les désirs ». Ainsi écrivait l'un de ces « prêtres réformés » en 1539. Quand, trois ans auparavant, les jeunes maîtres de Paris traversèrent l'Allemagne pour se rendre à Venise, quelqu'un sur leur passage avait fait la remarque : « On dirait qu'ils vont réformer quelque pays ». A présent, on disait d'eux, et pas seulement sous forme de critique : « Ces prêtres veulent réformer l'univers ». Ignace n'avait-il pas répondu à Mascarenhas, ambassadeur du roi de Portugal, en mars 1540 : « Si je vous donne six de mes compagnons pour les terres d'outre-mer, de quoi disposerai-je pour le reste du monde? »

*L'œuvre des œuvres, c'est d'aider à la sanctification des prêtres.*

Mais le premier souci de ces « prêtres réformés » resta bel et bien de promouvoir la réforme et la sanctification du clergé séculier et régulier.

Et d'abord, en déployant en leur faveur toute *la force persuasive des Exercices spirituels*. Pierre Favre y était passé maître. Que de conversions il opéra, que de vocations aussi il éveilla! La plus belle, sans conteste, fut celle de saint Pierre Canisius, le futur apôtre de l'Allemagne, qu'il gagna en 1543 à la cause d'Ignace. Mais Favre ne cachait à personne que sa propre vocation avait été sauvée d'une terrible crise de scrupules par la sage direction d'Ignace, surtout durant les grands Exercices qu'il fit sous sa direction. Xavier, Laynez, Borgia, Nadal ne parlaient qu'avec admiration de cette école de vie intérieure qui prépare les grands apôtres; c'est à cette pédagogie spirituelle qu'ils disaient devoir le meilleur d'eux-mêmes. « Tandem invenimus magistros circa affectus ». Ce mot célèbre de Cochlaeus au sujet des hommes formés par les Exercices à une prière affective et à « une vie d'hommes

entièrement nouveaux [60] », des maîtres de la mystique comme Louis de Grenade, Jean d'Avila, Louis de Blois, Gérard Kalckbrenner (prieur de la chartreuse de Cologne) ne se sont pas fait faute de le contresigner chacun à sa façon. Saint François de Sales recommandera beaucoup les Exercices spirituels, et saint Charles Borromée en introduira l'usage dans le clergé de la province de Milan. Le petit livre que les Papes appelleront, en le canonisant, « le livre d'or des Exercices », a exercé incontestablement une influence considérable sur la vie spirituelle du clergé.

Ignace écrivit un jour à son ancien confesseur d'Alcala et de Paris, Emmanuel Miona, que, pour lui témoigner sa reconnaissance, il ne voyait pas de meilleur moyen que de lui proposer de faire les Exercices spirituels, « vu que je ne puis en cette vie penser, sentir ou comprendre rien qui soit meilleur, aussi bien pour pouvoir en retirer soi-même avantage, que pour pouvoir porter du fruit, aider et faire avancer beaucoup d'autres. Et supposé que vous n'en sentiez pas le besoin pour le premier motif, vous verrez comment cela vous sera utile pour le second, au delà de ce que vous pouvez estimer [61] ».

La réforme de bien des communautés religieuses fut le résultat de la pratique diffusée des Exercices. D'abord donnés surtout individuellement — c'est l'idéal visé par l'auteur — ils se firent de plus en plus collectivement. L'usage s'est fixé finalement, même par prescription du droit canonique, des retraites fermées annuelles du clergé et des retraites pour ordinands [62].

Une autre aide apportée au clergé par la Compagnie dès ses débuts fut l'*organisation solide de ses propres séminaires et Universités*. Des évêques virent avec joie leur jeune clergé se former aux leçons et selon les méthodes de la Compagnie.

A Rome, une tâche bien délicate fut confiée à la Compagnie des débuts, heureusement comme mesure transitoire seulement. Parmi le clergé romain, beaucoup étaient fort mal instruits. Durant les années 1547-1548, le P. Nadal fut donc chargé de faire trois fois par semaine à San Eustachio une conférence sur les devoirs d'état du prêtre, le Vicaire du Pape obligeant tous ceux qui avaient charge d'âmes d'y assister [63]. L'heureux succès de cette mesure éveilla une autre initiative : comme de toutes les contrées venaient à Rome, pour se faire ordonner prêtres, des gens qui souvent n'en étaient pas dignes, on décida en 1547

60. Braunsberger, *Canisii Epistolae*, I, 77.
61. *Epist. S. Ign.*, I, 112 s.
62. J. Stierli, *Die Jesuiten*, Fribourg (Suisse), 1955, p. 225. Pour l'année 1953, l'auteur donne comme statistique : dans les 174 maisons de retraites de la Compagnie de Jésus eurent lieu, en cette seule année, 20.140 retraites (dont 6.500 de huit jours et 113 de trente jours) pour 948.000 participants, dont *44.500 prêtres*. — Cfr aussi Watrigant, *Les Exercices à la naissance des séminaires*, 1912.
63. **Lettre de Polanco à Araoz, M.I., 1re série, I, 617.**

de ne plus désormais ordonner que ceux qui auraient été examinés par des Jésuites et se seraient confessés à l'un d'entre eux. Pendant quelque temps Ignace lui-même dut assumer cette charge. En décembre de la même année il faisait savoir à Louvain : « Jusqu'à présent nous n'avons admis que le quart de ceux qui se sont présentés [64] ». Dure parole apparemment, mais la sélection sévère, en relevant le niveau du clergé, en assure aussi le recrutement efficace.

Les années 1551 et 1552 virent la fondation successive par saint Ignace du Collège Romain et du Collège Germanique, appelés tous deux à de si hautes destinées, et en particulier à assurer aux diocèses du monde entier des prêtres éminents qui auraient pris à Rome, avec une doctrine sûre, l'esprit authentiquement catholique. Les débuts furent bien modestes. Pour le Collège Romain, lors de l'ouverture, le 22 février, une simple affiche annonçait : « école gratuite de grammaire, d'humanités et de doctrine chrétienne ». Pépinières de saints, de Papes, d'Evêques, de professeurs de séminaires, de prêtres excellents et même de martyrs, ces deux fondations suffiraient à elles seules à mériter à saint Ignace la reconnaissance immortelle du clergé. Plus que des travaux apostoliques individuels, ces grandes œuvres de formation firent avancer la réforme du clergé dans l'Eglise [65].

Trois ans auparavant, s'était imposée à Ignace, — presque contre

---

64. Pastor, *o.c.*, XI, p. 492.

65. Quand le Concile de Trente obligea les Evêques à constituer désormais des séminaires authentiques, où, jointe à un enseignement théologique contrôlé par l'épiscopat, une formation morale sérieuse éveillerait dans les aspirants au sacerdoce, séparés des autres étudiants, le sens vrai du sacerdoce et de l'apostolat, les normes qui servirent de guide à ce décret fructueux furent précisément les règlements dressés en 1552 par saint Ignace pour le Collège Germanique. Pendant les trente ans qui suivirent le Concile, il en sera de même des Statuts de tous les séminaires qui s'ouvriront en France. — On devine la part que la Compagnie, indirectement au moins, prit ainsi dans la réforme du sacerdoce au XVI[e] siècle. Quant à assumer directement des séminaires, la Compagnie y répugna d'abord, tout comme à la direction d'internats. La 2[e] Congrégation Générale de l'Ordre fit dépendre de trois conditions l'acceptation de la direction d'un séminaire par les Jésuites : fondation pécuniaire durablement assurée, disponibilité d'un personnel suffisant, liberté d'ordonner à sa guise les études et la discipline domestique; de plus, elle demandait que, dans la mesure du possible, le collège des Jésuites situé éventuellement dans la ville, pût servir d'appui en ce sens que les cours d'humanités fussent communs aux élèves des Jésuites et aux futurs séminaristes, de manière à assurer, dès la formation de base, un même esprit humaniste et chrétien. Cfr, sur toute cette question, P. Delattre, *l.c.* et Koch, *Jesuitenlexikon*, col. 1640 ss.

A Rome, la Compagnie dirige actuellement, outre l'Université Grégorienne, l'Institut biblique pontifical et l'Institut oriental pontifical. Quatre séminaires d'Italie, celui de Francfort s.-Main, le Canisianum d'Innsbruck, l'Université pontificale de Comillas et le séminaire de Cordoue, une dizaine de grands séminaires diocésains et interdiocésains dans le Nouveau Monde, et au moins une quinzaine en pays de missions, voilà certes encore actuellement de quoi prouver la contribution fidèle de la Compagnie à la formation du jeune clergé. Outre cela, elle a la charge de « collèges nationaux » comme p. ex. à Rome le Russicum, le Pio-Latino-Americanum et le collège brésilien. Et dans plusieurs séminaires, ce sont des Jésuites qui professent certains cours ou remplissent le rôle de Père spirituel.

son gré, car il répugnait à immobiliser ses hommes, — la fondation du premier collège de la Compagnie à Messine. Déjà, aux Indes, Xavier avait suivi d'instinct la même route, devançant même Ignace sur ce point. Or, avec les Congrégations mariales [66], qui naîtraient peu après la mort d'Ignace et qui s'ouvriraient elles aussi au clergé et aux religieux, les collèges chrétiens furent et restent encore le très grand moyen de formation des élites chrétiennes, voire le terrain de recrutement le plus riche de vocations sacerdotales. On peut regretter que dans certains pays la face de la Compagnie se soit quelque peu modifiée sous la charge trop excessive des collèges; ce n'est pas elle en tout cas qui a conçu le collège-caserne et le régime de programme d'état rigide et de plus en plus chargé. Si elle a dû s'y adapter, parfois même à son détriment, son intention resta toujours de servir les âmes et l'Eglise à la grande manière, qui, pour être sans éclat, porte cependant à la longue les fruits durables et universels.

Enfin, sans qu'il pût s'en douter, l'aide d'Ignace aux prêtres, s'est continuée aussi par *l'influence qu'exercèrent ses Constitutions et sa spiritualité dans pas mal de Congrégations religieuses et Instituts,* voire même par ce qui en est passé dans le droit canonique de l'Eglise.

Et que ne devrait-on pas dire du secours discret et quotidien qu'apportèrent et apportent encore au clergé les écrits spirituels de tant d'écrivains de la Compagnie ainsi que la direction spirituelle de biens de ses membres! Théologiens du dogme ou de la morale, exégètes, canonistes et rubricistes, directeurs de revues religieuses scientifiques ou de portée plus universelle, œuvre des Bollandistes, centres catéchétiques et de formation religieuse,... on ne peut tout énumérer. Mais au moins il ne sera pas inutile de rappeler à quel point la Compagnie, fidèle à l'esprit de son Fondateur, s'est jetée dans les premiers rangs de la lutte libératrice contre le Jansénisme, comment elle s'est compromise en faveur de la propagation de la dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus, l'idée réparatrice et l'œuvre de l'Apostolat de la prière. Cette dernière, dans son domaine, peut se comparer à l'Action catholique dans le domaine de l'agir.

---

66. Cfr E. Villaret, *Les Congrégations mariales,* Paris, 1947. Parmi les instruments de l'œuvre si délicate de réforme de la vie religieuse, les Congrégations mariales, à côté des Exercices spirituels, jouèrent un rôle fort important. C'est que les Congrégations essayaient précisément de faire durer, en l'organisant, le résultat de la retraite. A la fin du XVI[e] et au début du XVII[e] siècle, pas mal de religieux de divers ordres fréquentaient assidûment les réunions des Congrégations, dont ils étaient des membres réguliers. Les C.M. d'ecclésiastiques, assez répandues autrefois, n'ont guère survécu que sous forme de C.M. de séminaristes, et encore plutôt dans des pays de langue allemande. Elles tendent à renaître dans des pays de langue espagnole; mais presque partout, elles ont été remplacées par les diverses associations et ligues de perfection sacerdotale, Union apostolique, Société du Cœur de Jésus, Prêtres de Saint-François de Sales, Tout pour Jésus, etc.

## SOCII OMNES, CUM PRESBYTERI ESSE DEBEANT

Le 30 janvier 1551, au lendemain d'une longue maladie qui l'avait mené aux portes de la mort, Ignace avait remis à ses fils convoqués autour de lui et stupéfaits un document soigneusement pesé, selon lequel il voulait abdiquer ses fonctions de Général. Sur leur refus unanime, il reprit, sans mot dire, son écrasant labeur. Et déjà le lendemain, un lot important de lettres portèrent au loin ses encouragements, ses directives, ses plans, ses exposés et ses vues sur les questions les plus diverses.

De ces petites chambres basses, — aux poutres saillantes qu'on atteint aisément de la main tendue, — et qui seules ont été conservées intactes de l'ancienne maison professe, de ces « camerette » où Ignace travaillait jusque tard dans la nuit et où il célébrait la messe et priait sans interruption, de ces endroits aujourd'hui sans vue sur le ciel, alors que jadis elles donnaient sur le jardin et sur cette nuit étoilée qui faisait si souvent soupirer de nostalgie divine le grand mystique et apôtre, un flot silencieux mais ininterrompu de correspondance est parti durant les cinq dernières années de la vie d'Ignace. Ce courrier prodigieux [67], infiniment diversifié, portait dans toutes les parties du monde lumière, force et consolation.

Dans la septième partie de ses Constitutions, le génial fondateur, sériant hiérarchiquement les tâches qu'il destine à ses fils, et gardant toujours devant les yeux le but unique qu'il se proposait, — la toujours plus grande gloire de Dieu à procurer par le bien le plus universel des âmes, — notait en quelques mots lapidaires le principe directeur qui guiderait tout apôtre, quand il aurait à faire une élection : *Bonum, quo universalius, eo divinius est* [68]. Et donc, concluait-il, il faut se porter d'abord là où se fait sentir un besoin d'une aide plus urgente, où s'offre un plus grand fruit, où ceux qu'on atteindra sont davantage hommes d'autorité et d'influence; le ministère spirituel doit par conséquent prendre le pas sur des œuvres d'aide matérielle, l'œuvre durable doit être préférée à celle du moment présent, ce qui porte à la perfection passe avant ce qui aide seulement à bien vivre.

Or, aux yeux d'Ignace, le secours que réclamait l'Eglise pour son clergé était bien de ces tâches primordiales pour lesquelles Dieu l'avait appelé lui et les siens à se grouper définitivement en « prêtres réformés ». Durant ses méditations solitaires et ses ardentes prières aposto-

67. Nous possédons, d'avant la fin de 1550, environ 920 lettres de saint Ignace; mais, pour les 6 années qui suivent, on en compte encore 6641, écrites de sa main, ou dictées ou inspirées par lui à ses secrétaires. Plusieurs de ces lettres ne sont que des billets assez courts; mais il en est aussi qui constituent de véritables traités, p. ex. celles sur l'obéissance, sur les études humanistes, sur la vraie et la fausse mystique, sur le soin de la santé et les pénitences, sur l'apostolat éthiopien, sur le plan de croisade navale contre les Turcs...

68. C.P. VII, c. 2, D.

liques, que de fois il aura fait violence à Dieu et se sera offert avec sa Compagnie... pour la sanctification des prêtres !

Désireux de remédier aux crises qui secouaient l'Epouse du Christ tant aimée, il a dû murmurer bien des fois la prière qui nous est familière : « Seigneur, donnez-nous de saints prêtres ! »

Mais il ne se contentait pas d'appeler la grâce et d'attendre des miracles ; résolument, d'une main prudente et décidée, il avait écrit dans la Formule de l'Institut soumise à l'approbation du Saint-Siège : « Socii autem omnes, cum presbyteri esse debeant,... honestorum sacerdotum communem et approbatum usum sequantur [69] ». Bien avant d'avoir eu la pensée de se réunir d'une manière stable et organisée sous forme d'un ordre religieux, l'équipe des premiers compagnons — *qui primi convenerunt* — avait déjà pratiquement réalisé et vécu l'idéal des « prêtres réformés ».

Toute l'ambition de saint Ignace fut d'être lui-même, au service de l'Eglise, un bon prêtre et de mettre à la disposition de l'Eglise militante une Compagnie de prêtres modèles, dont l'un des soucis majeurs serait d'aider toujours et partout à la formation et à la sanctification des prêtres.

Qu'il ait tenu à sa réputation de bon prêtre, nous en avons pour preuve, entre autres, l'attestation qu'il se fit délivrer le 13 octobre 1537, avant de quitter Venise pour Rome. Des calomnies insidieuses avaient été répandues contre les jeunes prêtres, récemment ordonnés, et surtout contre Ignace. Encore que celui-ci eût aimé de tout cœur souffrir pour Jésus-Christ tous les affronts possibles, cependant, en vue de l'œuvre sacerdotale que Dieu lui demandait, il entendait avoir le bénéfice d'une sentence publique, l'innocentant en bonne et due forme. Le Nonce Verallo, par l'entremise du juge Gaspard de Doctis, déclara donc « frivoles, vains et faux les bruits lancés contre Ignace et les siens » et prononça « que le dit Inigo était un prêtre de bonne et religieuse vie, de saine doctrine, d'excellente condition et réputation, dont les enseignements et les exemples avaient édifié Venise ».

C'était peu de jours avant que les amis ne se missent d'accord sur le nom qu'ils se donneraient désormais de « Compagnons de Jésus » ou de « Prêtres de la Compagnie de Jésus ».

Or ce qui se trouve aux origines, doit se retrouver dans le développement ultérieur.

N'est-il pas dans la ligne de la Providence, que le jubilé du quatrième centenaire de la mort de saint Ignace fasse participer aux grâces sacerdotales du Fondateur, non seulement ses fils, mais tous les prêtres de l'Eglise qu'il a voulu aider en fondant un Ordre de « prêtres réformés » ?

J. SCHAACK, S. J.

69. *Formula Instituti approbata à Julio III, in Litteris Apostolicis « Exposcit* debitum », 21 julii 1550 datis, n° 8.